

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 29 octobre 2025
Date d'affichage 29 octobre 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20251104-CM2511-DEL9-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2025

Nombre de conseillers

en exercice	29
présents	22+7procurations
votants	29

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

LE QUATRE NOVEMBRE à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni pour des circonstances exceptionnelles à la Mairie : salle Annette Moriette, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M Éric PAPILLON, M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Gérard GUESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Françoise PELLODI, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, Mme Marie Hélène TROUILLOT, Mme Audrey MAMONTELLI, M. Dominique MORANCÉ, M. Lionel COURTEMANCHE, Mme Sophie DOLLON, M. Franck POTAUFEOUX, Mme Edith ALIX, M. Carl GUILLEMIN.

Excusés :

M. Sylvie SEQUEIRA	(Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL)
M. Gaëtan THOMAS	(Pouvoir donné à M. Gérard GUESNE)
M. Thierry BODIN	(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à M. Éric PAPILLON)
Mme Marie DENONELLE	(Pouvoir donné à M. Laurent PHILIBERT)
M. Nicolas GUILLARD	(Pouvoir donné à Mme Sophie DOLLON)
M. Olivia JAMAIN	(Pouvoir donné à Mme Christiane VAN RYSSEL)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. Franck POTAUFEOUX a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptés.

DÉNOMINATION DE LA RUE DU LOTISSEMENT DE L'ARGENTERIE

Le Conseil municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction ministérielle du 18 décembre 1997 relative à la dénomination des voies, places et espaces publics ;

Vu la circulaire interministérielle du 21 février 2019 relative à l'adressage et à la numérotation des voies ;

Vu le rapport du Maire.

CONSIDERANT

- Le projet d'aménagement du lotissement situé dans le quartier dit de « l'Argenterie », sur le territoire de la commune de La Ferté-Bernard ;
- La nécessité d'attribuer une dénomination à la voie principale desservant ce lotissement, afin de permettre l'adressage des habitations et la mise à jour des services postaux, de secours et administratifs ;
- Que conformément à la réglementation en vigueur, la dénomination des voies publiques relève de la compétence du Conseil municipal ;
- Que plusieurs propositions de dénomination ont été examinées ;
- Qu'à l'issue de cette réflexion, le nom de **Nicole GIRARD-MANGIN** a été retenu pour désigner cette voie ;
- Que **Nicole GIRARD-MANGIN (1878–1919)** fut l'unique femme médecin à avoir exercé durant la Première Guerre mondiale au sein de l'armée française. Mobilisée à la suite d'une erreur administrative le 2 août 1914, elle s'est illustrée par son dévouement et son engagement au service de la Nation. Elle compte parmi les premières femmes françaises docteurs en médecine, reconnue pour son implication dans la lutte contre les maladies contagieuses et le cancer.

Ainsi, attribuant son nom à une voie publique, la commune de La Ferté-Bernard souhaite rendre hommage à cette figure emblématique du courage et de l'émancipation féminine.

Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** la dénomination de la voie principale du lotissement dit « de l'Argenterie » sous le nom de : « Rue **Nicole GIRARD-MANGIN** ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant légal, à signer tout document afférent à la mise en œuvre dudit règlement.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le Secrétaire de séance

Franck POTAUFEOUX



Pour Copie conforme

